

Barbry

(Marie - Anne)

veuve de Paul Bourzouignon de Saint-Paul

Directeur des Domaines de Bretagne

Testament misinné le 2 décembre 1749

DC<sup>6</sup> 234 folio 5 verso



24<sup>l</sup>

Jusqu'à après les deux de cembre mil sept cent quarante neuf  
 été payé pour ledit vingt quatre livres ex. 24<sup>l</sup>

Contant

Racon / P. Bourguignon  
 de St Paul 2. Feb. 1749.

Le 20. 7. 1749

3 Domestiques au  
 100<sup>l</sup>. chacun.

20<sup>l</sup>

Ligne Directe

3

1<sup>l</sup>10<sup>l</sup>

**Du testament** olographe de dame Marie Anne Combourg  
 de St Paul Bourguignon de Saint Paul Directeur des Domaines de Bretagne  
 de deux fevriers mil sept cent quarante neuf de posé ager grand no. en chatelet  
 de Paris ledit six de cembre aud an a été extrait ce qui suit.  
 Je donne et legue auon confesse la somme de cinquante livres une fois  
 payée

Je donne et legue a chacun de mes Domestiques y compris mon jardinier  
 après les gages qui pourroient leur être dus la somme de cent livres une  
 fois payée.

Je donne adame Elizabeth Combourg s. d. Supr. Jean captif ma tante de  
 la somme de cent livres de rente viagère qui leur soient payés de six mois  
 en six mois jusqu'à ce que je sois décédée.

Je donne a Marguerite Lapelle la somme de trois cent livres pour apprendre  
 un métier en cas que son apprentissage ne soit point fait lors de son décès  
 de presme testament.

Je donne et legue au adame Sausin ouon amie la chaîne de son de sa tante

9<sup>l</sup>

Cinquante un

garage de son cache L.

Depuis aussi mon cousin

Bien se charger de l'execution

marque de ma reconnaissance

et une de mes poudres c'est



Barbony ou les freres a pondiffant de l'oulois

en present testament et l'epie d'accepter pour

mes quatre flambeaux d'argente pareils

qu'il leur plaira choisir.

32<sup>l</sup>. 10<sup>c</sup>

Insinuè a paris le deux decembre mil sept cent quarante neuf Et a été  
payé pour le droit de vente deux livres dix sols cy . . . . .

32<sup>l</sup>. 10<sup>c</sup>

Testament Barbry v[euv]e Bourguignon de S[aint] Paul. 2 fév[ri]er 1749

« Du testament olographe de dame Marie Anne Barbry v[euv]e de Sr Paul Bourguignon de Saint Paul, Directeur des domaines de Bretagne [...] du deux fevrier mil sept cent quarante neuf deposé a Gancerand [ou Agancerand ?] no[tai]re au Châtelet de Paris, le dix huit septembre [...] a été extrait ce qui suit :

Je donne en legue a mon confesseur la somme de cinquante livres une fois payée

Je donne en legue a chacun de mes domestiques y compris mon jardinier apres les gages qui pourroient leur être dus la somme de cent livres une fois payé

Je donne à Elizabeth Barberry, v[eu]ve du sieur Jean Captier [?] toute la somme de deux cent livres de rente viagère qui luy seront payées de six mois en six mois jusqu'au jour de son décès

Je donne à Marguerite Capetier la somme de trois cent livres pour apprendre un métier mais que son apprentissage ne soit point fait [...] l'exécution du present testament

Je donne en leg à dame Daurin ( ?) mon amie la chaîne en or de ma montre garny de son cachet

Je prie aussi mon cousin Barbry ou ses freres a son deffaut de vouloir bien se charger de l'exécution du present testament et le prie d'accepter pour marque de ma reconnoissance mes quatre flambeaux d'argent pareils et une des mes pendulles celle qu'il luy plaira choisir.

Insiné à Paris le deux décembre mil sept cent quarante neuf et acte payé pour le droit trente deux livres dix sols »